



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL A
L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET
DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

Ouagadougou, le 24 OCT 2024

N°2024-0076 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que la **République Algérienne Démocratique et Populaire** met à la disposition du Burkina Faso au titre de l'année académique 2024-2025, deux bourses (02) bourses pour des études de cycle Master pour une formation des « *enseignants Spécialisés pour l'éducation des élèves sourds et muets* » à l'École Supérieure des Enseignants pour Sourds et Muets en Algérie.

2. Domaines de formation et conditions d'accès

Les domaines de formation concernés et les conditions d'accès pour lesdites bourses sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Enseignant en :	Diplôme d'accès
<i>Mathématiques</i>	- Licence en Mathématiques dans toutes ses spécialités
<i>Sciences Physiques</i>	- Licence en Physiques - Licence en Chimie
<i>Sciences de la Nature et de la Vie</i>	- Licence en Sciences naturelles - Licence en Biologie - Licence en nutrition - Licence en sciences agricoles
<i>Informatique</i>	- Licence en Informatique dans toutes ses spécialités
<i>Sciences Économiques</i>	- Licence en sciences économiques - Licence en sciences commerciales - Licence en sciences financières - Licence en gestion - Licence en management industriel

Enseignant en :	Diplôme d'accès
<i>Langues et littérature arabes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en langue et littérature arabe - Licence en science du langage - Licence en droit
<i>Langue anglaise</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en langue anglaise - Master en Traduction (de/vers la langue anglaise)
<i>Langue française</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en langue française - Master en Traduction (de/vers la langue française)
<i>Philosophie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en philosophie
<i>Histoire et Géographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en Histoire dans toutes ses spécialités - Licence en Géographie dans toutes ses spécialités
<i>Beaux-Arts</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en arts plastiques - Diplôme d'Etudes supérieures en Arts
<i>Education Physique et Sportive</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en éducation physique et sportive - Licence en éducative sportive - Licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives
<i>Musique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en musique ou diplôme équivalent de l'Institut National Supérieur de Musique

3. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout étudiant remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ($\geq 12/20$).

4. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit obligatoirement comporter les documents suivants :

1. une fiche technique à retirer à la DGCOB ou à télécharger sur le site web de la DGCOB à l'adresse suivante : www.dgcob.gov.bf, dûment remplie et précisant la filière choisie ;
2. l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
3. l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
5. une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de la licence ;

6. une photocopie légalisée des relevés de notes du baccalauréat ;
7. les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
8. une photocopie légalisée des trois (03) premières pages du passeport burkinabè en cours de validité ;
9. un certificat médical attestant de l'absence de maladies infectieuses et contagieuses ;
10. un curriculum vitae ;
11. quatre (04) photos d'identité récentes.

5. Procédure de dépôt

Les dossiers de candidature sont reçus **du 23 au 25 octobre 2024 de 8h00 à 14h00** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGC OB), ex CIO SPB sis au 261, avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou.

6. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.**
- **La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée aux dites pièces.**
- **Tout dossier incomplet est irrecevable.**

P/le Ministre et par délégation,

Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

